



Commission
des titres d'ingénieur

Rapport de mission d'audit

Ecole d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens
EIJV

Composition de l'équipe d'audit

Claire PEYRATOUT (Membre de la CTI, Rapporteur principal)

Olivier AMMANN (Expert de la CTI, Corapporteur)

Sophie LAGARRIGUE (Experte)

Véronique BARRAU (Experte)

Souad BENAICH (Experte internationale)

Thomas ROBERT (Expert élève)

Dossier présenté en séance plénière du 10 décembre 2024

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Ecole d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens
Acronyme : EIJV
Académie : Amiens
Sites (2) : Amiens(siège) / Saint-Quentin (Amiens)

Campagne d'accréditation de la CTI : 2024 - 2025

I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
NF (Nouvelle formation, première accréditation)	Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens, spécialité Génie énergétique et environnement	FISEA	Amiens
NF (Nouvelle formation, première accréditation)	Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens, spécialité Technologies de l'information pour la santé	FISEA	Amiens
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens, spécialité cybersécurité	FISEA	Amiens
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens, spécialité logistique	FISEA	Saint-Quentin
L'école ne propose pas de cycle préparatoire			
L'école ne met pas en place de contrat de professionnalisation			

Attribution du Label Eur-Ace® :

Non demandé

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI:

[www.cti-commission.fr / espace accréditations](http://www.cti-commission.fr / espace%20accr%C3%A9ditations)

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école

L'École d'Ingénieurs Jules Vernes (EIJV) est une école interne à l'Université d'Amiens, créée en juillet 2023. Elle est régie par l'article L713-9 du code de l'éducation. A la date de l'évaluation, l'école forme des ingénieurs dans les spécialités "Cybersécurité" et "Logistique" en trois ans en formation initiale sous statut d'étudiant la première année puis sous statut d'apprentis les 2ème et 3ème années (FISEA), avec le centre de formation d'apprentis Formasup Hauts de France. Ces formations, initialement portées par l'École du Littoral Côte d'Opale de l'Université du Littoral ont été accréditées en décembre 2023 auprès de l'EIJV de l'Université d'Amiens. En 2023/24, l'école a accueilli 26 élèves (13 dans chaque spécialité) en 1ère année. Le recrutement en 2024/25 a conduit à l'intégration de 35 élèves en première année du cycle ingénieur dans ces mêmes spécialités.

Formations

Les formations actuelles sont organisées selon le schéma suivant :

Deux semestres d'enseignements comportant respectivement 470 h et 438 h de face à face pédagogique et de projet pour la spécialité cybersécurité. Le volume horaire est de 450h et 480h de face-à-face pédagogique pour la spécialité logistique pour ces deux semestres. Les trois semestres suivants sont réalisés en apprentissage avec un rythme d'alternance de une semaine en entreprise et une semaine à l'école. L'enseignement comporte 270 h de face à face pédagogique au S7, 290 à 300 h au S8 et entre 370 et 407h au S9. Le dernier semestre 10 est entièrement effectué en entreprise.

La mobilité sortante obligatoire de neuf semaines est inscrite dans le règlement des études.

Moyens mis en œuvre

A l'instar des autres composantes de l'Université d'Amiens, l'EIJV est engagée dans un dialogue de gestion annuel avec l'établissement pour la définition de ses moyens financiers, humaines et de charges d'enseignement.

Evolution de l'institution

Pour cette évaluation, l'école demande l'ouverture de deux nouvelles spécialités en Technologie de l'Information Pour la Santé (TIPS) et en Génie Énergétique et Environnement (GEE) en FISEA.

III. Suivi des recommandations précédentes

Avis	Recommandation	Statut
Avis / Décision N° 2022/12 pour les spécialités Cybersécurité et Logistique	Suivre la mise en œuvre de la démarche compétences élaborée dans le cadre des nouvelles spécialités et voies FISEA.	En cours

Conclusion

L'école s'est emparée de la recommandation sur la mise en place de la démarche compétences et une approche compétences (définition des compétences, niveau de compétences, tableau croisé ECUE-compétences) est menée par un groupe de travail dédié. Ce groupe de travail a utilisé les fiches du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois et s'est également appuyée sur les relations avec les entreprises partenaires, les suivis de stages et des contrats de professionnalisation. Chaque compétence mise en œuvre dans le cadre des blocs de compétences est évaluée à travers différents niveaux observables et mesurables. Le travail sur l'évaluation des compétences reste à finaliser.

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

L'EIJV s'est dotée de statuts provisoires pour une durée de deux années dès la demande de création par l'université d'Amiens. Le conseil d'école provisoire a été installé le 12 février 2024. Le Directeur provisoire de l'EIJV est en place depuis le 1er septembre 2023. Les instances de décision et de concertation sont les suivantes : un Conseil de l'école, un Conseil de Perfectionnement pour chaque spécialité Cybersécurité et Logistique, un Conseil scientifique, un Comité Consultatif de l'Enseignement et une Commission Consultative de Gestion du Personnel.

La création de l'école est justifiée par le fait qu'elle constitue une brique complémentaire qui permet " de proposer une offre de formation de titres d'ingénieurs structurée au sein d'un territoire allant de Dunkerque à Saint-Quentin". L'université d'Amiens (UA) est une université pluridisciplinaire qui accueille plus de 30 000 étudiants sur 6 campus et les forme dans quatre grands domaines. L'UA dispose de 11 UFR, 7 instituts ainsi qu'une école d'ingénieurs. L'UA emploie 1 264 enseignants-chercheurs et d'environ 995 personnels. L'école négocie avec l'université un contrat d'objectifs et de moyens annuel, fondé sur une projection des effectifs étudiants par année, ce qui lui permet de développer sa stratégie propre, en lien avec celle de l'établissement.

L'EIJV a adopté une note de politique RSE en mai 2024, qui intègre des objectifs, un plan d'action et a nommé un référent. L'EJV assure la diversité sociale et culturelle de ses élèves notamment par le biais d'une politique de recrutement diversifiée. Le taux de boursier s'élève à 31% du total des inscrits. Le taux de féminisation des élèves (12%) est inférieur à la moyenne nationale. Une référente handicap a été nommée en conseil d'école et l'université met en place un accompagnement pour faciliter l'accueil et la formation des personnes en situation de handicap.

L'alliance dite A2U, conclue en 2021, concrétise la coopération des universités du Littoral Côte d'Opale (ULCO), l'Université d'Amiens et l'Université d'Artois. Cette coopération prend la forme de projets communs comme des cofinancements de projets de recherche, de projets en innovations pédagogiques et de projets concernant les relations internationales, et l'obtention de projets d'investissement d'avenir.

L'EIJV n'a pas encore formalisé une politique générale de communication pour l'école. Néanmoins, l'EIJV a initié la démarche en rédigeant de façon collégiale un cahier des charges qui reprend les objectifs fixés. L'objectif de la politique de communication est de proposer les moyens pour permettre d'inscrire l'école dans le paysage pédagogique et institutionnel des Hauts-de-France mais aussi dans le paysage national voire international. Lors de la visite, de nombreux documents et éléments de communication ont été utilisés. Le recrutement d'un chargé de communication pourrait accentuer la visibilité de la formation, notamment auprès des potentiels futurs ingénieurs.

Des structures de dialogue sont en place, notamment via le Conseil d'Ecole et le Conseil de Perfectionnement impliquant direction, élèves et enseignants pour pouvoir décider des évolutions des cursus en fonction des évaluations.

Le directeur des services administratif, récemment recruté, est également en charge du déploiement de la démarche qualité. Les soutiens administratifs à la scolarité sont actuellement peu nombreux mais comportent des personnels polyvalents, compétents et motivés.

L'école est dotée d'une équipe de direction, incarnée par un directeur aux pouvoirs explicites et clairement définis, responsable devant l'organe d'administration. Autour du directeur, l'équipe est composée du Président du conseil d'école, des responsables de spécialités, du Directeur Administratif et de la chargée de scolarité.

Des référents thématiques animent les fonctions communication, concours, égalité entre les femmes et les hommes, relations internationales, handicap et RSE. Ces missions sont regroupées dans un organigramme hiérarchique et fonctionnel.

Les missions et objectifs de l'école, ainsi que les principes de gestion et de pilotage sont présentés dans une note stratégique adoptée par le conseil d'administration.

L'école souhaite compléter son offre de formation actuelle (2 spécialités Cybersécurité et Logistique en FISEA) avec l'ouverture, dès septembre 2025 :

- d'une nouvelle spécialité Génie Energétique et Environnement (GEE) en Formation Initiale sous Statut Étudiant puis Apprenti (FISEA)
- d'une nouvelle spécialité Technologies de l'Information Pour la Santé (TIPS) en Formation Initiale sous Statut Étudiant puis Apprenti (FISEA).

La stratégie de recherche de l'EIJV s'articule autour des axes constituant ses spécialités, permettant ainsi une lisibilité claire. L'université dispose d'enseignants-chercheurs et de laboratoires spécialistes dans les domaines de l'école. Elle a mis en place un conseil scientifique et des enseignements à et par la recherche.

L'équipe pédagogique de l'EIJV est construite avec des personnalités expertes des domaines concernés et issues du monde socio-économique. L'EIJV a récemment procédé à la mutation de deux enseignants-chercheurs (dont un titulaire de l'habilitation à diriger les recherches). Elle recrute un maître de conférences dont le profil de recherche est centré autour de la cryptologie et de la cybersécurité et elle accueillera prochainement un Professeur des Universités dans le cadre d'une mutation. A cela s'ajouteront trois enseignants-chercheurs contractuels et la participation ponctuelle de collègues de l'université.

A l'horizon 2027, les effectifs enseignants prévus sont de 22 et 8 personnels administratifs et techniques. Ceci garantit un taux d'encadrement de 16 élèves par enseignant.

Sur le campus d'Amiens, la future école, d'une surface totale de 1879 m², comprendra un espace de restauration, un auditorium (250 places) ainsi que de nombreuses salles. L'UPJV prendra en charge les travaux de rafraîchissement et d'adaptation de ces locaux ainsi que leur premier équipement pour un coût estimée respectivement à 1,1M€ et 1,2M€.

Sur le campus de Saint-Quentin, une construction neuve à proximité immédiate d'une résidence étudiante et du campus principal de Saint-Quentin abritera les locaux de l'école (1 468m² dont un amphithéâtre de 120 places). Le bâtiment devrait être livré pour la rentrée 2026, avec un démarrage du chantier prévu au printemps 2025.

L'EIJV bénéficie de l'appui technique et des compétences des services supports de la Direction des Systèmes d'Information de l'Université d'Amiens, dont les missions principales sont : la gestion des infrastructures informatiques des réseaux ; la gestion physique et logique des systèmes d'information ; la coordination, le pilotage, le conseil.

L'université met à la disposition de l'école un large panel d'outils et de services dématérialisés.

Un contrat de moyens triennal (2024-2027) sur la base d'un nombre d'étudiants de 360 en 2027, d'un coût de 8000 € par contrat d'apprentissage a été établi. L'EIJV dispose de son propre budget en fonctionnement (70 k€ en 2024, 150 k€ prévus en 2027) et en investissement (15 k€ en 2024 et 30 k€ prévus en 2027).

Cette prévision ne prend pas en considération les évolutions probables du niveau de prise en charge par les OPCO. Les investissements bâtimentaires sont pris en charge par l'Université.

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts

- Gouvernance stabilisée, contrat d'objectifs et de moyens pluriannuel
- Bénéfice des services supports de l'UPJV
- Un Système d'Information fiable et sécurisé
- Environnement recherche avéré et de qualité
- Personnel administratif et technique compétent et motivé

Points faibles

- Bâtiments en devenir
- Ressources humaines, notamment dans les fonctions support, à consolider
- Pas de chargé(e) de communication

Risques

- Non attribution des locaux prévus par la nouvelle gouvernance de l'université

Opportunités

- Pas d'observation

Pilotage, fonctionnement et système qualité

La politique qualité, sous la responsabilité du directeur administratif, ainsi que l'organisation et les processus de gestion sont clairement définis, efficaces et transparents, intégrant pleinement le concept de qualité. Les instances de concertation ont été mises en place. Toutefois, il demeure nécessaire d'acculturer une partie des équipes à l'importance de cette politique qualité. À noter que l'école, fondée il y a environ un an, dispose déjà d'une politique qualité solide.

La démarche qualité de l'EIJV est solidement structurée. L'école a défini une cartographie composée de douze processus, chacun ayant un pilote désigné. Cependant, le pilote de la cartographie n'a pas encore été formellement identifié, bien que le directeur semble en assurer la fonction.

Les différents conseils de l'école, incluant les parties prenantes, ont été créés, et leur périmètre, objectifs, composition et modalités de fonctionnement sont validés dans les statuts. Des indicateurs clés de performance (KPI) sont définis pour chaque processus, et les données associées sont régulièrement transmises aux pilotes concernés. L'ensemble de ces éléments est consigné dans un manuel qualité, validé par la gouvernance de l'école. Les échanges sont constants, soutenus par une équipe en développement. Le site de Saint-Quentin est intégré dans cette démarche, bien qu'il reste à diffuser cette politique qualité à tous les niveaux de l'établissement. En conclusion, la politique qualité est robuste et solidement établie.

Le processus d'amélioration continue repose sur le principe de la roue de Deming (PDCA) ainsi que sur l'utilisation d'indicateurs de pilotage. Les dispositifs de pilotage et les responsables de chaque processus sont clairement identifiés et en place. Les indicateurs de suivi existent, et les données sont régulièrement transmises aux pilotes concernés. En raison de la récente création de l'école, l'évaluation des actions correctives basées sur ces indicateurs n'a pas encore pu être réalisée. Toutefois, l'ensemble des processus est présent pour garantir un fonctionnement optimal.

L'école répond aux exigences des évaluations externes menées par des organismes tels que l'HCERES et la CTI. Dans son plan de développement en tant qu'établissement multisite, l'école prévoit la réalisation d'audits internes, pilotés par les directions supports et le service de la performance. Des audits à blanc pourraient également être menés par des cabinets extérieurs. Le service de formation continue de l'université ainsi que le CFA Formasup, partenaire de l'EIJV, disposent du label Qualiopi, conformément aux obligations légales. La possibilité d'obtenir les certifications ISO 9001 et ISO 26000 (DDRS) est actuellement à l'étude.

Les recommandations de la CTI, ainsi que les évolutions des exigences de son référentiel, sont prises en compte. La direction, avec le soutien de la présidence de l'université, veille attentivement au développement de cette nouvelle école.

Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts

- Démarche qualité mature
- Forte implication de la gouvernance de l'école

Points faibles

- Pilotes de la démarche qualité non explicites
- Acculturation de la démarche qualité auprès de l'ensemble des services et personnels

Risques

- Pas d'observation

Opportunités

- Pas d'observation

Ancrages et partenariats

L'EIJV est une école interne de l'Université d'Amiens, elle-même membre d'une alliance sur le territoire des Hauts-de-France. Les enseignants-chercheurs sont membres actifs de laboratoires évalués par l'HCERES et travaillent sur les thématiques développées dans les formations de l'école.

Les entreprises sont institutionnellement intégrées dans le fonctionnement de l'école, notamment par leur participation au Conseil de perfectionnement et au Conseil de l'école. Elles jouent un rôle actif à tous les niveaux, que ce soit dans la réalisation de cours et de projets pédagogiques, les réflexions autour de la création de nouvelles filières, ou à travers leur contribution au financement de l'école via la taxe d'apprentissage. Les entreprises offrent également des contrats d'apprentissage, avec un taux de signature atteignant 100 % pour les élèves en logistique et 80 % en cybersécurité au mois d'octobre. Certaines d'entre elles se sont engagées à faciliter la mobilité internationale des futurs apprentis au sein de leur groupe ou de leurs partenaires.

En accord avec les attentes des organisations professionnelles du territoire, les TPE et PME sont aussi pleinement intégrées aux activités de l'école, notamment en matière de contrats d'alternance. Par ailleurs, de nombreux projets de recherche, d'innovation ou de développement associent des entreprises aux laboratoires de l'université auxquels les enseignants-chercheurs sont rattachés, souvent avec le soutien des collectivités territoriales.

L'école s'est entourée d'un écosystème en innovation (FabLab, Incubateur, Structures d'accompagnement aux porteurs de projet, ...) favorable à la sensibilisation et l'accompagnement de projets d'innovation ou entrepreneuriaux. Elle s'appuie sur le dispositif pépite A2U (membre du réseau pépite France) pour promouvoir le statut national d'étudiant-entrepreneur.

Les enseignants-chercheurs, de par leur activité de recherche, sont impliqués dans des programmes nationaux. L'école devrait chercher dans le futur à se rapprocher d'associations d'écoles ou de dirigeants d'écoles d'ingénieur et identifier des réseaux thématiques lui permettant d'échanger sur les bonnes pratiques au sein des écoles d'ingénieur et de participer à des projets d'envergure. en formation en ingénierie.

L'EIJV s'inscrit dans la dynamique développée par l'Université d'Amiens et a mis en place une stratégie et une feuille de route en coordination avec la Direction des Relations Internationales de l'Université. La stratégie vise notamment à attirer des étudiants étrangers dans les formations, promouvoir les mobilités entrantes et sortantes, développer le nombre de partenariats avec des écoles et des universités étrangères, promouvoir l'enseignement des langues vivantes et l'enseignement en anglais.

Ainsi, l'école a nommé une référente internationale qui se chargera du suivi de la feuille de route fixée par l'école et la DRI de l'université. L'équipe pédagogique envisage de rattacher à l'école un enseignant en anglais à temps plein qui co-portera avec la référente mobilité et relations internationales le plan d'action dédié. L'école porte pour ambition de développer en propre des relations internationales et développer une culture de l'international.

La liste des partenariats internationaux de l'université, avec des universités de l'Europe et d'ailleurs, toutes disciplines confondues a été fournie sans cerner les partenariats concernant l'école. Par ailleurs, l'EIJV a déjà commencé à tisser des partenariats propres avec des pays francophones via la plateforme Campus France ou dans le cadre de la mobilité entrante sous convention, avec des établissements américains.

Analyse synthétique - Ancrages et partenariats

Points forts

- Bonne intégration dans l'écosystème local, régional et national (via la recherche)

Points faibles

- Pas de réseau international identifié pour l'école

Risques

- Pas d'observation

Opportunités

- Relations internationales de l'Université
- Intégrer des réseaux nationaux sur la formation en ingénierie, en général et thématiques

Formation d'ingénieur

Eléments transverses

Les modalités de validation des diplômes d'ingénieurs, communes à l'ensemble des spécialités de l'EIJV, et des syllabi ont fait l'objet d'un vote du conseil de l'école et de la CFVU de l'Université. Un règlement des études, clair et bien structuré, ainsi qu'un règlement Intérieur (RI), signé chaque année par les élèves-ingénieurs, indiquent les conditions de validation du diplôme, notamment le niveau d'anglais à atteindre et la durée minimale de la mobilité internationale. Les modalités d'évaluations sont reprises dans les syllabi. Les modalités de prise en charge et de suivis des situations de handicap par l'EIJV sont décrites dans un plan d'actions, complété par le guide handicap de l'Université. Il manque une Direction des Etudes pour fédérer les contenus communs entre les différentes filières de l'EIJV. Les maquettes des diplômes EIJV n'ont pas encore été définies au moment de la visite d'évaluation, la première diplomation étant prévue à la fin de l'été 2026.

Les formations en FISEA de l'école, selon les principes du processus de Bologne, s'organisent selon le principe de la semestrialisation sur 6 semestres, pour un total de 180 crédits (30 crédits par semestre). Les semestres 5 & 6 sont opérés sous le régime FISE. Les semestres 7 à 10, correspondants à la seconde et troisième année sont en apprentissage sous le régime de l'alternance. Le CFA Formasup Hauts-de-France est associé aux formations.

Les périodes d'alternance en entreprise de chaque semestre, donnent lieu à l'attribution de crédits dans le cadre des UE « Missions entreprise ». Le rythme d'alternance 1 semaine/1 semaine, est commun aux 4 spécialités, moyennant quelques ajustements spécifiques. Un tutorat bipartite, composé d'un maître d'apprentissage de l'entreprise et d'un tuteur école, est mis en place légalement dès la signature du contrat d'apprentissage. Des réunions en entreprise sont programmées régulièrement. Les comptes-rendus de ces réunions sont intégrés au livret de suivi dématérialisé de l'apprenti. Les restitutions semestrielles sont effectuées via la remise d'un rapport et d'une présentation orale et donnent lieu à une évaluation pour chaque niveau de compétence associé au jalon et au semestre considérés. Des grilles d'évaluation des niveaux de compétences, intégrées au livret numérique de l'apprenti, aident à la décision.

Tous les élèves suivent un enseignement de « Découverte de la Recherche » en deuxième année qui présente des principes généraux de la démarche scientifique, des méthodes de recherche bibliographique et présente les métiers de la Recherche

Une mobilité à l'international d'une durée maximale de neuf semaines dans un pays différent du pays d'origine de l'élève ingénieur est obligatoire pour tous les élèves ingénieurs. Les destinations à l'international proviennent soit de l'entreprise dans laquelle les étudiants effectuent leur apprentissage si elle a un rayonnement à l'international, soit du réseau de partenaires internationaux des laboratoires. Cette mobilité est effectuée dans le cadre d'une convention avec une entreprise ou un établissement d'accueil et validée par un rapport évalué par un membre de l'équipe pédagogique. Les cours d'Anglais (150 h) sont obligatoires et l'obtention du diplôme est conditionnée à la validation du niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues. Un module de soutien en anglais (60 h en mode asynchrone) est également proposé. L'apprentissage d'une seconde langue vivante est obligatoire (100h, 1 crédit par semestre). Une pédagogie commune à toutes les spécialités pourrait être envisagée en langues, permettant d'optimiser les ressources et de mélanger les élèves.

La possibilité de césure est mise en place à l'EIJV. Cette disposition demeure envisageable pour les apprentis, mais ne pourra se faire qu'avec l'accord préalable de l'entreprise

En octobre 2024, suite à la visite de la CTI, l'EIJV a procédé à la nomination d'un référent VAE qui sera rattaché administrativement à l'EIJV dès la rentrée 2025. Cette nomination a fait l'objet d'un vote positif en conseil d'école. L'ensemble des livrets, le déroulé de la procédure de VAE de l'EIJV et la constitution des jurys pour les 4 spécialités sont mis en place.

Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens, spécialité cybersécurité
FISEA (FISEA) sur le site de Amiens

Des groupes de travail ont été constitués pour la construction du contenu de la formation, avec des industriels et avec les enseignants chercheurs des laboratoires de recherche de l'Université. Afin de garantir un contenu toujours au bon niveau, la filière Cybersécurité est labellisée par l'ANSSI et elle est membre de réseaux spécialisés tels que le Campus Cyber Hauts de France et l'Observatoire de la Sécurité des Systèmes d'Information et des Réseaux.

Des événements sont organisés pour se faire connaître des industriels et des élèves en recherche de formation, comme par exemple : la journée Cybersécurité de l'EIJV, le forum "Métiers de la défense et de la sécurité", les rendez-vous de la Recherche et de l'Enseignement de la Sécurité des Systèmes d'Information (RESSI).

La formation repose sur les 7 blocs de compétences suivants :

- Elaborer et mettre en œuvre une politique de sécurité des systèmes d'information
- Prendre en compte les Objectifs de Développement Durable et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour concevoir et maintenir en opération un dispositif de protection des systèmes d'information efficient
- Intégrer le fonctionnement et la culture d'une entreprise pour gérer les hommes et les budgets
- Analyser les systèmes et réseaux informatiques pour établir un diagnostic cyber sécuritaire
- Piloter des projets complexes en France ou à l'international pour améliorer la protection des SI contre les cyberattaques
- Mobiliser les mathématiques et l'algorithmie pour développer des solutions logicielles sécurisées
- Optimiser l'anticipation et la gestion des incidents ou des crises de sécurité

La formation Cybersécurité de l'EIJV est une formation initiale sous le régime FISEA, avec une 1^{ère} année à l'Ecole et les 2^{ème} et 3^{ème} années en alternance.

La formation comprend 66 semaines à l'école, avec 1700 heures de face-à-face pédagogique auxquelles s'ajoutent les conférences, le cours de soutien d'anglais et les heures de projet en autonomie (1890 heures en tout). L'enseignement est réparti en 15% de sciences de base (dont mathématiques et informatique), 11 % de Sciences Humaines, Economique, Juridiques et Sociales (SHEJS), 16% pour l'Ouverture à l'International (langues) et 55% d'enseignements en Sciences et Techniques de l'Ingénieur et Sciences de Spécialité liés à la Cybersécurité.

Le programme de formation est en cohérence avec les compétences visées, avec une pédagogie de montée en compétence : un niveau minimum est à atteindre pour les sept blocs, chaque élève pouvant ensuite approfondir des compétences spécifiques en fonction du choix de la mineure et de l'expérience acquise en entreprise.

Certaines matières identifiées dans les Sciences et Techniques de l'Ingénieur pourraient être mutualisées avec toutes les spécialités.

Les élèves ingénieurs passent 72 semaines dans l'entreprise, soit 52% de la durée totale de leur formation. Le nombre de crédits délivrés par l'entreprise est de 47 (26%).

Dès la première année, l'Ecole incite l'élève à construire son projet professionnel et favorise les contacts avec les entreprises via les forums

Le rythme de l'alternance est de 1 semaine/1 semaine pour les semestres 7-8-9, et le dernier semestre S10 est effectué en totalité dans l'entreprise.

Chaque étudiant est suivi par un maître d'apprentissage de l'entreprise et d'un tuteur pédagogique de l'Ecole. Il organise deux visites annuelles du tuteur école en entreprise.

En fin de semestre, l'apprenti produit un rapport écrit, et effectue une soutenance orale devant un jury, à l'issue de laquelle l'évaluation globale du niveau de compétence sera donnée.

Les élèves ingénieurs sont sensibilisés au monde de la recherche par les échanges avec leurs enseignants chercheurs lors des séminaires et des conférences.

Par ailleurs, chaque élève doit réaliser une étude bibliographique en 3eme année, portant sur un projet mené à l'école ou dans le cadre de son entreprise.

La responsabilité sociale et environnementale est intégrée dans une des compétences. Un module spécifique « Ingénieur Eco responsable » est dispensé en 1ere année, et les notions sont également abordées dans d'autres cours (exemple droit de l'entreprise).

Par contre, les élèves ne sont pas sensibilisés à l'importance de la diversité, ni aux Violences Sexistes et Sexuelles (VSS).

Les étudiants côtoient les démarches d'innovation via les projets menés en laboratoire de leurs enseignants chercheurs.

Le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) envoie un mail à chaque élève qui leur propose une formation et l'encadrement d'un projet d'entrepreneuriat pour ceux qui le souhaitent.

Cependant, rien n'est prévu dans le cursus pour que les élèves Ingénieur puissent réaliser un projet d'innovation.

Le programme de formation est en cohérence avec les compétences visées, car tous les fondamentaux liés à la cybersécurité sont abordés.

La fiche RNCP et la matrice compétences sont bien complètes avec les sept blocs de compétences parfaitement définis. Les blocs sont divisés en sous-blocs de compétences plus précises qui sont en lien avec les enseignements, dont les acquis sont évalués classiquement en contrôle continu semestrialisé. La démarche compétence est

Les périodes de l'alternance permettent d'approfondir partie des compétences, en fonction du choix de l'élève ingénieur.

La formation comprend 1815 heures d'enseignement en présentiel, avec une répartition homogène entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques pour les deux premières années :

- pour le semestre 5 : 28% cours, 48% de travaux dirigés, 17% de travaux pratiques (7% autre & projet);
- pour le semestre 6 : 26% cours, 45% de travaux dirigés, 17% de travaux pratiques (12% autre & projet);
- pour le semestre 7 : 29% cours, 47% de travaux dirigés, 19% de travaux pratiques (5% autre);
- pour le semestre 8 : 24% cours, 42% de travaux dirigés, 20% de travaux pratiques (14% autre).

L'équipe enseignante est composée de trois enseignants permanents en 2024, cinq en 2025 (avec 2 créations de postes), auxquels viennent se rajouter l'intervention de 10 vacataires, essentiellement des enseignants chercheurs, et sept à huit professionnels.

L'Ecole étant récente, avec 45 élèves pour cette année 2024/2026 et 75 prévus en 2025/2026, cela correspond à un ratio de un enseignant pour neuf élèves en 2024/2025, et un enseignant pour 15 élèves en 2025/2026.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Attractivité de la formation dans un domaine en forte demande de compétence
- Attractivité croissante d'Amiens pour la vie étudiante
- Soutien de l'Université, des partenaires industriels et de la ville pour le projet

Points faibles

- Ecole jeune pas encore connue
- Faible nombre de femmes dans les promotions

Risques

- Réduction budgétaire, non mise à disposition des locaux attendus
- Taux de recrutement des élèves pas au niveau attendu (par manque de connaissance de l'existence de l'Ecole)

Opportunités

- Créer un esprit "Ecole" avec des moments où les étudiants de toutes les filières peuvent de retrouver ensemble; par exemple en mutualisant des cours de tronc commun

Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens, spécialité logistique FISEA (FISEA) sur le site de Saint-Quentin (Amiens)

La filière d'ingénieur en spécialité « Logistique » sous statut FISEA, ouverte en septembre 2023 sur le site de Saint-Quentin, a pour objectif de former des cadres répondant aux besoins spécifiques de la région des Hauts-de-France ainsi qu'à ceux des entreprises du secteur. Le contexte national confirme la pertinence de cette formation. En octobre 2024, la filière accueille 15 élèves en deuxième année, tous en contrat d'alternance, ainsi que 22 élèves en première année sous statut étudiant. Le projet de formation a été conçu avec le soutien des institutions locales, notamment l'agglomération de Saint-Quentin et en particulier la mairie, qui met à disposition des locaux à titre gracieux en attendant la construction d'un nouveau bâtiment, ainsi qu'avec la participation des entreprises et des branches professionnelles du secteur. Le CFA partenaire, Formasup, joue un rôle de soutien à la formation et dispose d'une solide implantation dans les formations supérieures de la région des Hauts-de-France.

La formation repose sur les neuf compétences attestées et quatre blocs de compétence (fiche RNCP) avec pour objectif de répondre aux besoins des secteurs d'activité et des métiers concernés.

Il est à noter que le tableau croisé compétences - unités d'Enseignement/matières est présent, et que les compétences ne sont pas explicitement reportées dans les syllabus pour chaque matière.

En première année, 73 % des enseignements sont assurés par l'EIJV, et 27 % par des intervenants industriels. Le recrutement s'effectue via les voies suivantes : CPGE, prépa ATS (GI), Licence 2 ou 3, ainsi que la 3^e année de BUT (MLT, QLIO, INFO, etc.). Il est à noter que 27 % des étudiants en première année sont d'origine étrangère.

La construction du référentiel de formation repose sur quatre grandes catégories : Sciences de Base (SB), Sciences et Techniques de l'Ingénieur (STI), Sciences Humaines, Économiques, Juridiques et Sociales (SHEJS), et Ouverture Internationale (OI). La spécialité Logistique offre un tronc commun avec, en dernière année, deux parcours de mineures : "Manager de l'Innovation Logistique" et "Intégrateur de l'Innovation Digitale".

La partie SHEJS est principalement dispensée en première année, bien que certains modules traditionnellement rattachés à la SHEJS soient intégrés à la composante STI en raison de la structure et de l'intitulé de la formation.

Les élèves ingénieurs passent 76 semaines en entreprise, correspondant à 63 ECTS alloués aux Unités d'Enseignement (UE) "Entreprise". Le rythme de l'alternance est d'une semaine à l'école / une semaine en entreprise pour les semestres 7, 8 et 9, tandis que le semestre 10 est entièrement consacré à l'expérience en entreprise.

Chaque étudiant est encadré par un maître d'apprentissage au sein de l'entreprise, un tuteur pédagogique de l'École, et bénéficie d'outils de suivi tels que le livret d'apprentissage. Deux visites annuelles en entreprise par le tuteur pédagogique sont prévues pour chaque étudiant.

À la fin de chaque semestre, l'apprenti doit remettre un rapport écrit et présenter une soutenance orale devant un jury. L'évaluation globale du niveau de compétence est établie à l'issue de cette soutenance. Toutefois, les critères d'évaluation ne sont pas encore formalisés et devraient s'aligner sur ceux appliqués dans les formations de master.

Les élèves ingénieurs sont sensibilisés au monde de la recherche à travers leurs échanges avec les enseignants-chercheurs et par le biais d'un module d'initiation à la recherche" d'une durée de 30 heures. Une fois le nouveau bâtiment construit, la proximité des laboratoires de Saint-Quentin renforcera encore les interactions avec la recherche.

La responsabilité sociale et environnementale est intégrée dans l'une des compétences du cursus. Un module spécifique intitulé « Ingénieur Éco-responsable » est dispensé en première année dans toutes les formations de l'école, et ces notions sont également abordées dans d'autres cours, tels que le droit de l'entreprise.

L'innovation est intégrée dans plusieurs modules au cours des semestres 8 et 9, tels que "Technologie de l'innovation digitale 1" et "Manager l'innovation". L'entrepreneuriat, quant à lui, est

uniquement évoqué dans le cadre de l'alternance et à travers les interventions des enseignants issus du milieu industriel, notamment les chefs d'entreprise.

Le programme de formation, conçu par des enseignants-chercheurs du master en logistique en collaboration avec des acteurs industriels, est en parfaite adéquation avec les exigences du secteur. Un tableau associant les compétences visées dans la fiche RNCP au contenu détaillé de la formation a été établi. Le programme présente un équilibre pertinent entre théorie et pratique, répondant aux attentes des parties prenantes.

Tous les étudiants de première année ont signé leur contrat d'apprentissage, facilités par les contacts industriels entretenus par la responsable de la formation. Toutefois, un point critique reste la distance géographique entre le site de formation et les sites dédiés aux travaux pratiques, bien que ceux-ci soient majoritairement réalisés sur des logiciels spécialisés.

Le caractère provisoire des locaux impacte négativement le déroulement de la formation, limitant ainsi son efficacité. Une fois le nouveau bâtiment construit, l'établissement prévoit un investissement de 700 000 euros dans de nouveaux équipements de travaux pratiques. La formation s'étend sur un total de 1 730 heures d'enseignement en présentiel, réparties de manière équilibrée entre les cours magistraux (30 %), les travaux dirigés (43 %), les travaux pratiques (21 %), ainsi que les autres activités et évaluations (6 %). L'évaluation des Missions d'Entreprise de chaque semestre se fait sur la base de 3 notes et 3 pourcentages associés. Toutefois, les pourcentages peuvent varier d'un semestre à un autre.

À ce jour, deux sections sont intégrées dans la spécialité. Pour encadrer ces sections, l'équipe pédagogique se compose d'un professeur, de deux enseignants-chercheurs, d'un PAST, de deux doctorants, ainsi que d'un personnel BIATSS à mi-temps rattaché au site. Au total, une dizaine d'enseignants-chercheurs et enseignants, ainsi qu'une petite dizaine d'industriels, interviennent dans la formation.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Equipe enseignante dynamique et motivée
- Présence d'une unité de recherche sur le campus de Saint Quentin
- Interaction avec la recherche tous les semestres
- Dynamique sur la signature des contrats d'apprentissage

Points faibles

- Isolement du site provisoire par rapport au campus universitaire de Saint Quentin

Risques

- Concurrence avec les spécialités logistique de l'université d'Artois et de l'EILCO

Opportunités

- Nouveau bâtiment intégré au campus de saint Quentin en 2026
- Investissements d'équipement pour le nouveau bâtiment

Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens, spécialité Génie énergétique et environnement
FISEA (FISEA) sur le site de Amiens

La formation multidisciplinaire répond au besoin d'un tissu industriel émergeant en Hauts-de-France en lien avec la transition énergétique et la production durable de l'énergie. Les compétences sont centrées autour de la chimie des matériaux au service du stockage, de la conversion de l'énergie, de la conception complète de prototype opérationnels, du dimensionnement et de l'intégration et la gestion de ces dispositifs dans la vie quotidienne. Les postes d'ingénieur visés sont dans l'industrie de la batterie, du photovoltaïque, de la gestion de l'énergie au sens large et également en Recherche et Développement pour la conception et l'amélioration des technologies de batteries et des panneaux photovoltaïques. Cette formation s'appuie sur des activités de recherche importantes, reconnues à l'international et est soutenue par de nombreux partenariats industriels.

Les compétences, reprises dans la fiche RNCP, comprennent quatre blocs spécifiques :

- analyser des données pour l'énergie,
- coordonner et gérer la mise en place de technologies novatrices visant à optimiser les processus énergétiques,
- optimiser l'anticipation et la gestion des incidents ou des crises de sécurité,
- résoudre des problèmes complexes en mobilisant les concepts fondamentaux de la chimie des matériaux

ainsi que des blocs transverses :

- manager un projet, participer à la gestion de l'entreprise en France ou à l'international,
- contribuer à la transformation en contexte professionnel,
- concevoir, dimensionner, réaliser et optimiser un système de production, de transport, de distribution ou de stockage de l'énergie dans un contexte de développement durable

La formation comprend 1716 heures de face-à-face pédagogique, dont 540 h de cours de tronc commun. Les élèves acquièrent en 1ère et 2ème année les outils et bases fondamentales en énergétique et science des matériaux avant, via des parcours optionnels, d'individualiser leur profil vers la gestion, le stockage ou la conversion de l'énergie (150 h pour 15 crédits).

En deuxième année du cycle ingénieur, l'exposition à la recherche (30h) consiste en une présentation générale (6h) qui vise à démontrer l'importance de la recherche dans le monde économique, Lors des travaux dirigés, les étudiants réalisent en groupe d'une étude bibliographique sur un sujet recherche après un cours de méthodologie bibliographique (2h / étudiant) et participent à des séminaires scientifiques ou des conférences portant sur les activités de recherche des enseignants-chercheurs. Certaines actions ponctuelles sont également proposées comme la présentation des laboratoires, une réunion d'information sur le dispositif CIFRE, des alternances en laboratoire et une présentation des sujets de thèse.

Le développement durable, la responsabilité sociale, l'éthique et la déontologie se déclinent :

- au 1er semestre par le module « L'ingénieur écoresponsable » qui a pour objectifs de faire découvrir le rôle et les responsabilités sociétales de l'ingénieur au travers de travaux en groupes et d'ateliers ludiques
- dans des modules spécifiques : « Droit de l'entreprise » et « Droit du travail » communs aux autres spécialités complétés par « Risques industriels » intégrant la santé-sécurité au travail ainsi qu'une sensibilisation aux problèmes du handicap

Les modules « Entrepreneuriat et Produit » et « Entrepreneuriat et Marketing » sont intégrés à l'unité d'enseignement "Missions Entreprise" en 2ème année et sont donc validés en entreprise. Ces modules sont accompagnés de plusieurs actions de mise en situation en direction de l'Entrepreneuriat en concertation avec les autres spécialités.

Un tableau croisé des compétences recherchées et des enseignements mis en œuvre au sein de la spécialité indique que le programme de formation permet d'atteindre les compétences nécessaires aux métiers visés. Le cycle ingénieur, par spécialité, permet de valider un certain

nombre de compétences. La validation des compétences selon les différents niveaux d'acquisition est également présentée dans la fiche RNCP. Le syllabus, déjà complet, pourrait à terme intégrer les compétences évaluées.

Le programme pédagogique, qui comporte 1728 h de face à face pédagogique, se décompose comme suit : 28% de cours magistraux, 48% de travaux dirigés et 20% de travaux pratiques. Le travail en projets est quasiment en totalité effectué en entreprise.

Afin d'assurer au mieux l'accompagnement technique des élèves, la spécialité envisage les recrutements en 2025 et 2026 de 2 techniciens, dont un mutualisé avec une autre spécialité. De 2025 à 2028, afin d'absorber la montée en charge de la formation, la spécialité prévoit le recrutement de 4 enseignants-chercheurs (soit 672 h d'enseignements) et le détachement d'un professeur des universités.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Une thématique en lien avec les besoins industriels locaux
- Un adossement recherche avéré
- Une prévision de recrutement des personnels en lien avec la montée en charge des effectifs

Points faibles

- Une notoriété à construire

Risques

- Ne pas atteindre les objectifs de recrutement

Opportunités

-

Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens, spécialité Technologies de l'information pour la santé
FISEA (FISEA) sur le site de Amiens

L'ouverture d'une spécialité Technologies de l'Information Pour la Santé, validée par le conseil d'école, a été pilotée par un groupe de travail de l'Ecole en lien avec l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes: enseignement supérieur et de la recherche, monde économique et professionnel ainsi que collectivités territoriales. Les lettres de soutien de ces différents acteurs témoignent de leur intérêt. La fiche RNCP est disponible. Les données relatives aux opportunités du marché de l'emploi dans ce secteur d'activité sont présentées par le biais de la feuille de route de l'Agence du Numérique en santé qui décrit une empreinte croissante du numérique dans les technologies de la santé.

La fiche RNCP présente 6 blocs de compétences :

Mobiliser les connaissances en sciences du vivant

Définir les orientations stratégiques et la politique SI des établissements dans le domaine de la santé

Mettre en œuvre une expertise sur les dispositifs médicaux dans un cadre industriel ou hospitalier : produit, application, réglementation

Concevoir et mettre en œuvre expérimentalement une technologie de santé

Collecter, comprendre, analyser et structurer des données de santé

hétérogènes et multi-sources dans le domaine de la santé

Conduire un projet en technologies de santé

Les conditions de validation sont précisées.

La formation est bâtie autour d'une architecture FISEA. Le volume horaire est de 1905 heures sur 6 semestres dont 70 heures pour les projets, 474 pour les SH et les langues et 1241 heures pour les sciences d'ingénieur et de spécialité.

La formation comporte des enseignements spécifiques au domaine de la santé regroupés dans les blocs « Sciences de Base » (SB), « Sciences et Techniques de l'Ingénieur » (STI), « Sciences de Spécialité » (SS) complétés par deux mineures « Gestion des Données » et « Techniques d'Imagerie médicale ». Cette formation est complétée par les blocs communs à l'EIJV : « Sciences Humaines, Économiques, Juridiques et Sociales », « Ouverture Internationale », « Missions Entreprise », « Conférences ».

L'alternance débute en S7 au rythme de 1 semaine à l'école et 1 semaine en entreprise. Le syllabus présente les UE, crédits (30 par semestre) et ECUE.

Le calendrier de l'alternance est présenté. Le nombre de crédits attribués aux périodes en entreprise est de 47 et représente 26% du total de crédits de la formation.

La formation à la recherche comprend un volume total de 30h au S7 avec une présentation générale de 6h et des missions de bibliographie lors de travaux dirigés précédées d'un cours de méthodologie à la bibliographie (2h). Des séminaires et les échanges avec des enseignants chercheurs viendront en complément. Les dispositifs CIFRE seront évoqués par un représentant de l'ANRT ainsi qu'une présentation de sujets de thèse.

Les sujets de RSE ainsi que Ethique et Déontologie sont vus au S5 lors d'un module de découverte module "L'ingénieur écoresponsable" et par la suite au cours de modules spécifiques communs aux autres spécialités. Une sensibilisation au handicap y est présente.

Des modules pour les Sciences Humaine, Economiques, Juridiques et Sociales sont abordés dès la première année. Ils sont complétés par deux modules spécifiques « Entrepreneuriat et Produit » au S7 et « Entrepreneuriat et Marketing » au S8 intégrés à l'unité d'enseignement "Missions Entreprise". Des actions de mise en situation de type entrepreneuriat sont menées avec les autres spécialités.

Une mobilité internationale d'une durée de 9 à 12 semaines est obligatoire. Les étudiants ont une présentation des partenaires internationaux de l'Ecole et sont accompagnés par deux structures internes dans leur mobilité. L'anglais est obligatoire. Le niveau B2 est une condition nécessaire pour l'obtention du diplôme. Une seconde langue au choix est encouragée et créditée d'1 crédit par semestre. Le règlement des études décrit l'ensemble de ces dispositions.

Le tableau croisé compétences/enseignements est présenté. La part des enseignements réservés aux Sciences Humaines, Economiques, Juridiques et Sociales et aux langues représente 474 heures de face-à-face pédagogique.

Le service d'Innovation pédagogique participe à accompagner les enseignants dans une pratique pédagogique moderne : pédagogie inversée, pédagogie active et utilisation de MOOC. Sur la base de 1715 heures de face à face pédagogique, on retrouve 30% de cours magistraux, 51% de travaux dirigés et 19% de travaux pratiques et projets.

Dès 2025, on retrouve une évolution progressive des effectifs enseignants rattachés à l'école avec une distribution de 55% d'enseignants chercheurs, 18% de PAST, 23% d'enseignants contractuels et 1 enseignant d'anglais avec un taux d'encadrement prévu est de 16,4 élève par enseignant.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Un secteur d'activité dynamique et en croissance
- Proximité avec les équipes du CHU Amiens Picardie

Points faibles

- La formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat

Risques

Opportunités

- se rapprocher de structures de formation en business du territoire pour consolider la dimension entrepreneuriat des élèves

Recrutement des élèves-ingénieurs

Les objectifs de recrutement sont clairement définis : L'école vise par promotion l'intégration de 50% de ses étudiants ingénieurs issus de CPGE ou CPES et d'environ 20% d'étudiants étrangers. Ces recrutements sont complétés par des concours sur titre. De plus, elle prévoit d'atteindre l'objectif de 35 % d'étudiants boursiers, ce taux étant conforme à l'échelle de l'université (taux de boursiers de 38% pour la période 2022-223).

Pour la première rentrée scolaire, l'EIJV a accueilli 39% d'étudiants issus de CPGE ou d'un cycle préparatoire intégré en école d'ingénieur et 50% d'étudiants étrangers, ainsi que 31% d'étudiants boursiers.

Sur la base de ces premières données, les objectifs fixés sont réalisables. En effet, la jeunesse de l'école peut expliquer un manque de notoriété auprès des élèves en CPGE. Néanmoins, les premiers résultats sont encourageants.

Les filières de recrutement sont diversifiées. L'école recrute les élèves issus des CPGE via les concours e3a-polytech et ATS- ENSEA. L'intégration des étudiants étrangers s'effectue via Campus France. Des admissions parallèles sur titre pour les étudiants issus de CPI, BUT (en deuxième ou troisième année) ou de licence (Informatique ou Logistique) sont proposées. Des admissions exceptionnelles sont possibles au début de la première année d'apprentissage pour des élèves ayant validé un diplôme de niveau 6 et dont le dossier est d'un niveau particulièrement élevé.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts

- Une stratégie de recrutement, des objectifs et un plan d'actions clairement défini
- Inscription de l'école aux concours E3A et ATS

Points faibles

Notoriété de l'école dans le concours pour le choix des futurs étudiants

Risques

- Vivier des élèves en CPGE en baisse structurelle

Opportunités

- Développement de partenariats à l'international
- Cycles Préparatoire Intégrés des écoles membres de l'alliance

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

L'école ainsi que le BDE soutiennent les nouveaux élèves dans leur arrivée et leur intégration : la collaboration entre étudiants de première et deuxième année s'active dès l'arrivée sur le campus grâce à un système de parrainage, ainsi que par une soirée commune ingénieur-université.

Pour permettre aux élèves d'obtenir un logement près du campus d'Amiens, l'école dispose de contacts au sein du Crous et des bailleurs locaux, ayant déjà permis à des étudiants de trouver en urgence.

L'école dispose de moyens pour aider les élèves n'ayant pas de matériel, pouvant prêter des ordinateurs par l'intermédiaire de l'université.

L'école possède un Bureau des Élèves dédié à la formation d'ingénieur. Il bénéficie du support du BDE de l'Université Picardie-Jules Verne, mais dispose de moyens propres venant notamment de la direction de l'école. Les deux campus sont couverts : le conseil d'administration du BDE est constitué de représentants de chaque spécialité, et donc de chaque campus. Le budget est réparti équitablement.

Au vu de la taille actuelle des promotions, seul le BDE est actif, mais des clubs pourront voir le jour plus tard. Créé par des anciens élèves de la prépa EILCO, on y retrouve les bons principes d'un BDE d'une grande école : représentativité, diversité, bonnes relations avec l'administration. Il ne bénéficie cependant pas encore de soutiens industriels, et le BDE n'a pas encore établi de contact avec le Bureau National des Élèves-Ingénieurs ou avec des BDE d'autres écoles d'ingénieurs.

Une demi-journée par semaine est libérée pour la vie associative.

L'engagement étudiant au sein de l'école est mis en place de manière obligatoire au sein d'une unité d'enseignement dans la filière cybersécurité. Les autres filières n'ont pas encore de reconnaissance d'engagement.

Il est nécessaire de mettre en place une sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles ainsi que des référents VSS sur les deux campus.

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts

- BDE actif et ayant déjà connaissance des bonnes pratiques
- Bon soutien de l'école aux élèves en difficulté
- Système de parrainage déjà en place

Points faibles

- Pas de référent ou de sensibilisation aux VSS

Risques

- Deux campus, une vie associative : comment rapprocher les étudiants ?
- Pas encore de soutiens industriels : le budget restera-t-il suffisant avec la croissance de l'école ?

Opportunités

- Prendre contact avec le BNEI
- Association des anciens élèves à créer et animer

Insertion professionnelle des diplômés

La préparation à l'emploi s'effectuera via l'intégration de la plateforme JOB TEASER, développée par la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP), qui propose aux étudiants un accès direct aux offres d'alternance, de stage et d'emploi, facilitant ainsi leur insertion dans l'entreprise. Un dispositif d'accompagnement individuel complémentaire sera également mis en place pour les étudiants rencontrant des difficultés.

A la sortie de la première promotion, l'école s'appuiera principalement sur une cellule dédiée à l'insertion professionnelle de l'université (DIOP), pour assurer un suivi précis à différentes étapes post-diplomation (6, 12, 18 mois). Les enquêtes téléphoniques et les statistiques d'insertion professionnelle fourniront des données utiles pour évaluer et compléter l'efficacité du dispositif.

La première promotion étant en seconde année, il n'y a pas d'éléments pour répondre à ce critère.

La première promotion est en seconde année, pas d'éléments pour répondre à ce critère. L'école souhaite s'appuyer sur les anciens élèves lorsqu'ils existeront.

Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés

Points forts

- Des élèves moteurs dans la création d'une vie d'école associative

Points faibles

- Réseau d'anciens élèves à créer

Risques

- La distance entre les 2 sites peut poser des difficultés de rassemblement et d'appartenance

Opportunités

-

Synthèse globale de l'évaluation

Une dynamique école est clairement en place à l'EIJV. La démarche qualité est mature, elle soutient le développement stratégique. L'école et son environnement doivent maintenant se faire connaître auprès des futurs élèves, et cela passe par un renforcement des supports, notamment en communication et par le développement d'un réseau actif des anciens élèves. Afin de pouvoir continuer son développement dans de bonnes conditions, l'EIJV gagnerait à mettre en commun certains cours en interfilière (langues, sciences humaines) et à mettre en place une direction des études commune afin de gérer les enseignements et les missions transverses de la formation.

Analyse synthétique globale

Points forts

- Gouvernance stabilisée
- Bénéfice des services supports de l'UPJV
- Un Système d'Information fiable et sécurisé
- Environnement recherche avéré et de qualité
- Personnel administratif et technique compétent et motivé
- Démarche qualité mature
- Forte implication de la gouvernance de l'école dans la démarche d'amélioration continue
- Bonne intégration dans l'écosystème local, régional et national (via la recherche)
- Soutien de l'Université et des partenaires industriels
- Soutien fort des collectivités territoriales (Saint-Quentin et Amiens) pour l'environnement étudiant et pour motiver l'engagement des jeunes (filles) dans des parcours scientifiques
- Un positionnement sur des secteurs d'activité dynamiques et en croissance
- Inscription de l'école aux concours E3A et ATS
- Un BDE actif et ayant déjà connaissance des bonnes pratiques
- Un Bon soutien de l'école aux élèves en difficulté
- Un Système de parrainage déjà en place
- Des élèves moteurs dans la création d'une vie d'école associative

Points faibles

- Bâtiments en devenir
- Ressources humaines, notamment dans les fonctions support, à consolider
- Pas de chargé(e) de communication
- Pilotes de la démarche qualité non explicites
- Acculturation de la démarche qualité auprès de l'ensemble des services et personnels
- Pas de direction des études
- Pas de maquette des diplômes
- Pas de preuve de prise de connaissance (signature) des étudiants du règlement de scolarité
- Faible nombre de femmes dans les promotions (cybersécurité)
- Isolement du site de la formation en logistique provisoire par rapport au campus universitaire de Saint Quentin
- Evaluation des unités d'enseignement "Entreprise" à clarifier pour la spécialité logistique
- La formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat à renforcer en techniques de l'information pour la santé
- Notoriété de l'école dans le concours pour le choix des futurs étudiants
- Pas de référent ou de sensibilisation aux VSS

Risques

- Non attribution par la nouvelle gouvernance de l'université des locaux prévus
- Ne pas développer une identité spécifique à l'école d'ingénieur, sans pour autant gommer l'appartenance à l'Université
- Taux de recrutement des élèves en deca des attentes, par manque de connaissance de l'existence de l'Ecole
- Vivier des élèves en CPGE en baisse structurelle
- Distance entre les 2 sites peut poser des difficultés de rassemblement et d'appartenance

Opportunités

- Créer un esprit "Ecole" avec des moments où les étudiants de toutes les filières peuvent retrouver ensemble; par exemple en mutualisant des cours de tronc commun
- Valoriser les activités extra-scolaires dans toutes les spécialités
- Logistique : Nouveau bâtiment intégré au campus de saint Quentin en 2026 et investissements d'équipement pour le nouveau bâtiment

- Se rapprocher de structures de formation en business du territoire pour consolider la dimension entrepreneuriale des élèves
- Développer des partenariats à l'international, développer les doubles diplômes nationaux et internationaux
- Cycles Préparatoire Intégrés de l'EILCO et de l'EIA
- Prendre contact avec le BNEI
- Association des anciens élèves à créer et animer

Glossaire général

A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre
BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports
BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
BTS - Brevet de technicien supérieur

C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens
CCI - Chambre de commerce et d'industrie
Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFA - Centre de formation d'apprentis
CGE - Conférence des grandes écoles
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CM - Cours magistral
CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS - Centre national de la recherche scientifique
COMUE - Communauté d'universités et établissements
CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles
CPI - Cycle préparatoire intégré
CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires
CSP - catégorie socio-professionnelle
CVEC - Contribution vie étudiante et de campus
Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale
DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC - Enseignant chercheur
ECTS - European Credit Transfer System
ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement
ED - École doctorale
EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPU - École polytechnique universitaire
ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
ETP - Équivalent temps plein
EUR-ACE© - Label "European Accredited Engineer"

F

FC - Formation continue
FFP - Face à face pédagogique
FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti
FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant
FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
FLE - Français langue étrangère

H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR - Habilitation à diriger des recherches

I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français
IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique
ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie
ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation
IUT - Institut universitaire de technologie

L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3
LV - Langue vivante

M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2
MCF - Maître de conférences
MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique
MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique
MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

P

PACES - première année commune aux études de santé
ParcourSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.
PAST - Professeur associé en service temporaire
PC (classe préparatoire) - Physique et chimie
PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur
PeiP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech
PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français
PME - Petites et moyennes entreprises
PRAG - Professeur agrégé
PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur
PT (classe préparatoire) - Physique et technologie
PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur
PU - Professeur des universités

R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations
RH - Ressources humaines
RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)
SATT - Société d'accélération du transfert de technologies
SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales
SHS - Sciences humaines et sociales
SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie
TC - Tronc commun
TD - Travaux dirigés
TOEFL - Test of English as a Foreign Language
TOEIC - Test of English for International Communication
TOS - Techniciens, ouvriers et de service
TP - Travaux pratiques
TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie
TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

U

UE - Unité(s) d'enseignement
UFR - Unité de formation et de recherche.
UMR - Unité mixte de recherche
UPR - Unité propre de recherche

V

VAE - Validation des acquis de l'expérience